

Pont sur le Mardéric à Villelaure et Cadenet : Réouverture de la circulation à compter du 2 août 2019

Le Conseil départemental poursuit l'entretien de son réseau routier

Publié le 29 juillet 2019

Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art routiers, le Conseil départemental de Vaucluse a en effet entamé le 28 janvier dernier des travaux de reconstruction de ce pont, situé sur la RD 973a sur les communes de Villelaure et de Cadenet.

Un ouvrage à poutres métalliques datant probablement de la fin du XIXème siècle ou du début XXème siècle, long de 38,30 mètres et large de 7 mètres, dont le tablier en très mauvais état devait être remplacé, et les appuis en maçonnerie (piliers et culées) réhabilités.

Afin d'améliorer la sécurité de ce pont jugé trop étroit, il a été également élargi, en créant des bandes multifonctions (nouvelle largeur après travaux : 9,10 mètres).



Les travaux réalisés ont été entièrement financés par le Département pour un montant de 950 000 euros.



Déconstruction du tablier



Coffrage général



Renforcement des appuis



Bétonnage



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09